

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20250402-DCM2025-24-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : Séance 2 avril 2025
26/03/2025

Date d'affichage :
26/03/2025

Nombre de conseillers :

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

Délibération n°2025-24 - Demande d'aide financière auprès de la Région Normandie pour l'acquisition d'un complément de matériel pour La Halle 901

Depuis son ouverture en 2021, la Halle 901 est un lieu culturel majeur, proposant plus de 40 événements annuels (concerts, théâtre, cinéma, spectacles). Grâce à de nombreux partenariats avec Le Trident Scène Nationale, MusikenSaire, Théâtre en Cotentin, Presqu'île Impro Jazz, Théâtre de l'Arlequin et Normandie Culture Production pour la musique et le théâtre, ainsi qu'avec le Réseau Générique de la Ligue de l'Enseignement pour le cinéma, elle accueille chaque année de nombreux artistes et compagnies.

Son fonctionnement repose uniquement sur le financement des animations par les associations. La commune prend en charge la sécurité incendie (SSIAP), ainsi que la gestion technique du son et des lumières par une entreprise spécialisée, avec l'aide précieuse de bénévoles.

Afin d'améliorer les conditions techniques et d'accueillir les artistes dans de meilleures conditions, nous sollicitons une subvention pour l'acquisition de matériel indispensable :

- Une seconde table de mixage pour optimiser la gestion des retours des musiciens,
- L'installation d'un pont lointain pour compléter l'équipement scénique,

Ces équipements permettront d'éviter des coûts récurrents de location et d'assurer des spectacles de haute qualité pour le public.

Le devis retenu est celui de l'entreprise BIG WALTER, prestataire en charge de la gestion technique de la Halle 901 depuis son ouverture, pour un montant total de 13 062.50 € HT.

La Région Normandie propose des aides couvrant jusqu'à 50 % du montant HT de ce type d'investissement.

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet susmentionné ;
- SOLLICITE la Région Normandie pour un montant de 6 531 € ;

Le secrétaire de séance,
GUERARD Roland



Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 2 avril 2025.

Le Maire,
DENIS Daniel

